

La superficie totale de la commune de la Balme de Thuy est de 1800 ha, la forêt communale avec ses 370 ha est un élément important de notre patrimoine et de notre environnement.

Historique tempête

- décembre 1999 tempête
- année 2000 : 2 545m³ de bois exploité (vente ONF Juin 2000)
- année 2001 : 1 510m³ de bois exploité (vente de 2000)
- année 2002 : 312m³ de bois exploité (vente de 2000)

Suite à la tempête le bostryche a sévi dans une majorité de forêts et n'a malheureusement pas épargné notre domaine forestier.

- En 2001 : 225 m³ d'épicéas vendus et exploités
- En 2002 : 892 m³ d'épicéas vendus et exploités

Au « Crêt de la fenêtre » la Commune a dû créer une piste pour exploiter les bois "scolytés". Une zone de 1,1 ha fut nettoyée et replantée de 650 mélèzes.

Au-dessus du village environ 200 m³ d'épicéas "scolytés" situés dans une zone non accessible et difficile d'exploitation sont en cours d'abattage pour un coût de 13,5 € / m³, entièrement à la charge de la commune. Ces bois resteront sur place.

Travaux exécutés en 2002

- Peinture du périmètre de la parcelle 14
- Nettoiement des parcelles 13 . 14 .15
- Plantation de 1800 épicéas dans les parcelles 13 .14 .15
- Plantation de 650 mélèzes au « Crêt de la fenêtre »
- Dégagement des plantations effectuées en 1996, 1997, 1998, 1999
- Création d'une piste du « Nant de Bout » au « Crêt de la fenêtre »
- Exploitation des bois scolytés.

Travaux prévus en 2003

- Dégagement de semis à « Cruet » 3 ha
- Dégagement des plantations effectuées auparavant 7 ha
- Peinture du périmètre de la parcelle 38
- Réfection de pistes
- Nettoiement des parcelles suite tempête aux « Grandes places » 10,5 ha (si obtention des subventions).

De 1997 à 2000 le domaine forestier de la commune de la Balme de Thuy était géré par un plan d'aménagement forestier élaboré par les services de l'ONF et les représentants municipaux. Une révision de ce document fut réalisée en 2002. Ce nouveau plan d'aménagement forestier (2003 – 2017) détermine annuellement la rotation des parcelles à exploiter.

Les communes d'Aviernoz, Dingy-St-Clair, Naves, Thorens, Villaz souhaitent créer une carte de randonnée pédestre familiale sur le massif du Parmelan, ils souhaitent que la Commune de la Balme de Thuy participe à son élaboration pour le secteur « Col de la Bourse – Village de la Balme », une réflexion est en cours sur ce dossier.